Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CEE) Nº 2177/92 DE LA COMMISSION

du 30 juillet 1992

établissant les modalités d'application du régime d'approvisionnement spécifique en sucre des Açores, de Madère et des îles Canaries et modifiant le règlement (CEE) nº 2670/81

(JO L 217 du 31.7.1992, p. 71)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 21/2002 de la Commission du 28 décembre 2001	L 8	15	11.1.2002

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1992R2177:20000701:FR:PDF